

PROGRAMME

« DIPLOME D'ETAT ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL - DEAES »

Durée	567 heures de formation en centre et 840 heures en entreprise → Soit 1407 heures Amplitude de formation : 10 à 14 mois	Dates / Lieux	• A partir d'avril 2023 : Nantes, St Nazaire, Angers, Saumur, Chemillé, Le Mans et la Roche sur Yon • A partir de septembre 2023 : Nantes, St Nazaire, Angers, Chemillé, Laval, Le Mans et La Roche sur Yon
Public / Statut	• Demandeurs d'emploi (prise en charge possible par la Région des Pays de la Loire) • Personnes en reconversion professionnelle • Salariés dans le cadre du CPF de transition ou plan de formation • Salariés dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage		
Nombre de participants	Formation 10 mois : entre 20 et 80 Formation 14 mois : entre 10 et 30	Tarifs	Entre 12,40€ et 14,70€ / heure selon le statut et la durée
Accessibilité handicap	Le CEFRAS souhaite être informé, si possible, sur les besoins d'adaptation (modalités pédagogiques, matériels...) afin de favoriser l'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Tous nos sites ont un accès PMR. Référents handicaps : • Antoine BREILLOT : a.breillot@cefras.com • Martine SEILLER : m.seiller@cefras.com		
Prérequis	Aucun prérequis Pas de niveau exigé		
Modalités d'accès	Satisfaire aux épreuves d'admission : entretien oral Pour les personnes ayant un contrat en alternance (contrat de professionnalisation/apprentissage) : entretien de positionnement.		
Délai d'accès	Jusqu'à 3 jours avant le début de la formation (sous réserve de place disponible).		
Moyens d'encadrement pédagogique et technique	Intervenant(s)	Professionnels du secteur spécialisés dans les domaines enseignés (Médecins, infirmiers, ergothérapeutes, psychomotriciens, psychologues, diététiciens, éducateurs spécialisés...)	
	Responsables du projet de formation	Formation 14 mois : • Nantes : Marielle ANGLA – 02.51.86.24.13 • St Nazaire : Marie BOETTI – 02.51.16.03.14 • Angers : Stéphanie BREHERET – 02.41.20.59.90 • Chemillé : Manuella AVRIL – 02.41.30.57.09 • Saumur : François LIDOUREN – 02.41.20.59.90 • Laval : Pas d'entrée en formation • Le Mans : Fabien COUASNON - 02.43.72.49.59 • La Roche sur Yon : Céline DUBOIS - 02.51.47.71.98	

		Formation 10 mois : • <i>Nantes</i> : Marielle ANGLA – 02.51.86.24.13 • <i>St Nazaire</i> : Marie BOETTI – 02.51.16.03.14 • <i>Angers</i> : Stéphanie BREHERET – 02.41.20.59.90 • <i>Chemillé</i> : Manuella AVRIL – 02.41.30.57.09 • <i>Saumur</i> : Pas d'entrée en formation • <i>Laval</i> : Sylvère LOISON – 02.43.64.16.87 • <i>Le Mans</i> : Fabien COUASNON - 02.43.72.49.59 • <i>La Roche sur Yon</i> : Céline DUBOIS - 02.51.47.71.98
	Contacts administratifs	Formation 14 mois : • <i>Nantes</i> : Anne Laure GUILLE – 02.51.86.24.13 • <i>St Nazaire</i> : Fanny FLEURY – 02.51.16.01.39 • <i>Angers/Saumur</i>: Solène LE FLOHIC – 02.41.20.59.90 • <i>Chemillé</i> : Aurélie DEFOIS – 02.41.30.57.09 • <i>Laval</i> : Pas d'entrée en formation • <i>Le Mans</i> : Sabrina CATTANEO - 02.43.72.97.22 • <i>La Roche sur Yon</i> : Florence NAULET BAGEOT - 02.51.47.71.98 Formation 10 mois : • <i>Nantes</i> : Anne Laure GUILLE – 02.51.86.24.13 • <i>St Nazaire</i> : Fanny FLEURY – 02.51.16.01.39 • <i>Angers</i>: Louana BROUSSON – 02.41.20.59.90 • <i>Chemillé</i> : Aurélie DEFOIS – 02.41.30.57.09 • <i>Saumur</i> : pas d'ouverture de groupe • <i>Laval</i> : Julie LIVET – 02.43.72.97.22 • <i>Le Mans</i> : Sabrina CATTANEO - 02.43.72.97.22 • <i>La Roche sur Yon</i> : Florence NAULET BAGEOT - 02.51.47.71.98
Débouchés	Les AES peuvent ensuite évoluer en devenant aide-soignant, auxiliaire de puériculture, assistant de vie aux familles, moniteur éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale.	
Finalités de la formation	Formation de professionnels à l'accompagnement des enfants, des adultes ou des personnes âgées dont la situation nécessite une aide ponctuelle ou quotidienne. Pour obtenir le Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social, les 5 Blocs de Compétences doivent être validés. Le DE AES est un diplôme de niveau 3, délivré par la DREETS. RNCP 36004 – Décret n° 2021-1133 du 30/08/2021	
Objectifs pédagogiques	A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables : ➔ D'apporter une réponse adaptée à la personne accompagnée par l'acquisition ou l'approfondissement de connaissances théoriques et pratiques. ➔ D'appréhender les besoins et désirs des usagers en personnalisant l'accompagnement, en cohérence avec le projet de la personne, ➔ D'instaurer une relation d'aide et de confiance avec les personnes accompagnées, ➔ De travailler en équipe pluridisciplinaire et de contribuer à la mise en œuvre du projet d'accompagnement personnalisé ➔ De questionner leur pratique professionnelle.	

Moyens et méthodes pédagogiques techniques et humains	Apports théoriques s'appuyant sur des méthodes actives au sens où il s'agira de trouver des méthodes d'appropriation des connaissances qui mobilisent l'apprenant en tant qu'acteur et pas seulement en tant que destinataire. Le CEFRAS conçoit la formation AES comme un espace de rencontre, d'échange et d'ouverture entre des professionnels exerçant différents métiers et se destinant à occuper cette même fonction. La démarche mise en œuvre dans les groupes de formation est une démarche participative et collective. Elle entend clairement prendre appui sur la parole et les témoignages vécus des participants, sur leurs réflexions et leurs interrogations. Lors des formations en présentiel, le formateur a à disposition tout le matériel de formation nécessaire : ➔ Salles adaptées : ergonomie, cuisine pédagogique ➔ Ordinateurs portables ➔ Vidéoprojecteurs ➔ Connexion internet ➔ Supports papiers ➔ Bibliothèque La formation est dispensée par des personnes disposant des compétences techniques, professionnelles pratiques ou théoriques en rapport avec la thématique dispensée et qui ont des capacités de transmettre leurs connaissances. Des temps de formation en EAD sont également proposés.				
Programme pédagogique	La formation AES se compose de 5 Blocs de compétences, d'une durée totale de 567 heures. Le volume horaire par domaine se compose comme suit : ➔ Bloc 1 - Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne (112h) ➔ Bloc 2 - Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité (91h) ➔ Bloc 3 - Accompagnement de la vie sociale et relationnelle de la personne (105h) ➔ Bloc 4 - Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention (147h) ➔ Bloc 5 – Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne (91h) ➔ Gestes et soins d'urgences (21h)				
Modalités d'évaluation des acquis	Un suivi collectif et individuel tout au long de la formation Évaluations certifiantes en cours et fin de formation				
Taux de réussite aux examens (Année 2022) <i>Apprentis inclus</i>	Nantes : 95% (sur 40 pers présentées) St Nazaire : 93% (sur 43 pers présentées) Angers : 70% (sur 30 pers présentées) Chemillé : 84% (sur 51 pers présentées) Laval : 85% (sur 27 pers présentées) Le Mans : 81% (Sur 47 pers présentées) La Roche/Y : 96% (sur 28 pers présentées)	Taux de satisfaction (Année 2022) <i>Apprentis inclus</i>	Nantes : 100% (sur 7 réponses) St Nazaire : 100% (sur 26 réponses) Angers : 95% (sur 20 réponses) Chemillé : 100% (sur 19 réponses) Laval : 88% (sur 21 réponses) Le Mans : 95% (Sur 37 réponses) La Roche/Y : 100% (sur 17 réponses)	Taux d'abandon en cours de formation (Année 2022) <i>Apprentis inclus</i>	Nantes : 20% (sur 50 pers formées) St Nazaire : 4% (sur 45 pers formées) Angers : 9% (sur 33 pers formées) Chemillé : 9% (sur 56 pers formées) Laval : 10% (sur 30 pers formées) Le Mans : 14% (Sur 58 pers formées) La Roche/Y : 10% (sur 31 pers formées)

Le CFA CEFRAS informera de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>.